



<http://journallepont.ca>

journallepont@hotmail.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE

CLDAO-hugolacroix

Vol.10 No 8 - Décembre 2020



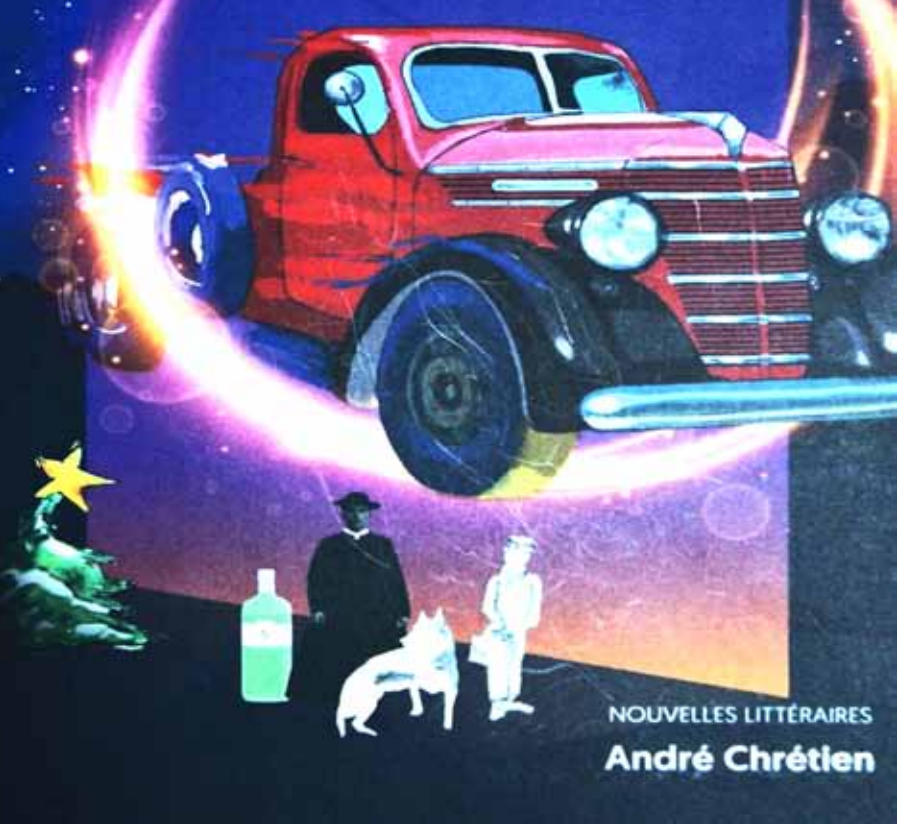
Critique Littéraire

« Pour nos pères débarqués ici entre 1920 et 1935, 'colon' était un titre honorifique synonyme de courageux, brave, aventureux, même téméraire... »

page 5

NOBLES COLONS

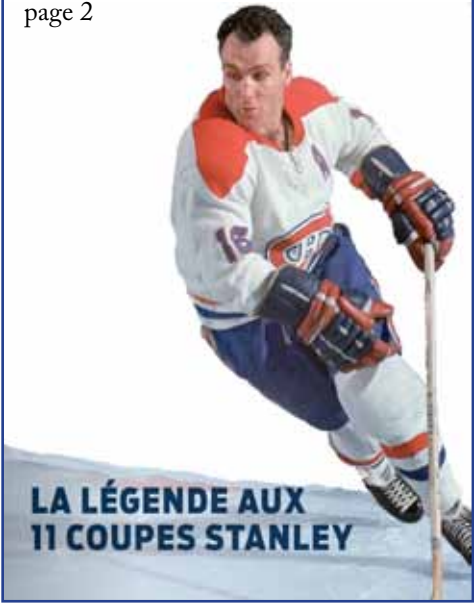
Recueil de contes et légendes



NOUVELLES LITTÉRAIRES
André Chrétien

Léandre Normand et Henri Richard

page 2



LA LÉGENDE AUX
11 COUPES STANLEY

Sommaire

Actualités	2-3
Affaires municipales	12-13
Loisirs	18-19
Opinions -billet	3
Vie communautaire	8-9

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4-5
*Gilles Fortier	14
*Cercle de fermières	15
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	18
*MFC	14
*Lise Bouillon	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	J.-P. Robichaud
Vice-présidente :	Christiane Plante
Infographiste :	
Secrétaire :	Clarisse Vachon
Trésorière :	Denise Mercier
Administrateurs :	André Chrétien Lise Bouillon
Rédacteur en chef :	André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE POST**

C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

Chronique

Journal Le Pont / Décembre 2020

Léandre Normand et Henri Richard

Quand on parle de hockey à Palmarolle, on évoque de facto le nom de Rogatien Vachon, garçon du rang 4 de notre patelin qui s'est illustré dans la ligue nationale de notre sport canadien.

Dans le même rang, un peu plus loin, son petit-cousin s'est lui aussi illustré dans le sport, comme écrivain et comme journaliste. On parle de ce Monsieur dans le *Journal de Montréal* du dimanche 18 octobre dernier au sujet de la biographie d'Henri Richard qu'il vient de publier. Voici textuellement la présentation qu'on fait de lui : « Léandre Normand possède une vaste expérience dans le domaine des communications. Il a été journaliste à l'*Écho abitibien* et au *Journal du Nord-Ouest*. Il a fait partie de l'équipe des relations de presse à la Confédération des sports du Québec. Il a fait du journalisme à la pige avant de devenir auteur et organisateur d'événements sportifs. Il est le père du Tour cycliste de l'Abitibi qu'il a créé en 1969. »

Le journaliste Marc de Foy, (cela nous fait un petit velours au cœur) tient, dès l'entrée en matière de sa chronique à mentionner l'origine de Léandre Normand « dans le rang 4 de Palmarolle... » Ce qui est captivant dans cet article de M. de Foy, c'est de découvrir l'acharnement de Léandre à vouloir écrire la biographie de son idole, Henri Richard, ce dernier ayant refusé cette autorisation à notre journaliste Normand, de son vivant. Léandre est souvent revenu à la charge pour obtenir d'Henri la permission de rédiger l'histoire de sa vie, mais ce fut toujours la même réponse « non ».

Après la mort du célèbre joueur du Canadien, son épouse Lise et son fils Denis acceptèrent de rencontrer Léandre Normand pour dire « oui » à sa proposition et même contribuer à la rédaction de cette belle histoire. Ainsi, Léandre raconte les faits historiques et Denis les commente ensuite dans ses mots. Il semble que ce livre sera un succès de librairie car, comme le dit le journaliste du *Journal de Montréal*, cette biographie est fidèle à la personnalité du joueur vedette, sans fioritures, relatant des moments difficiles des bas et des hauts dans la vie d'Henri.

Si le livre est aussi intéressant que l'article de présentation qu'en fait Marc de Foy, et représentatif des compétences de Léandre Normand comme journaliste et auteur de plus de onze livres dont sept sur le Tricolore, ce livre apportera d'heureux moments à ses lecteurs.

P.S. – Cet article du *Journal de Montréal* m'a été donné par une généreuse voisine à qui je dis merci. Il est sans doute possible de le lire sur le Web en allant sur le site du *Journal de Montréal* du 15 octobre 2020.

André Chrétien



Léandre Normand



Henri Richard

LA LÉGENDE AUX
11 COUPES STANLEY

Maudite vieillesse



« Ô rage! Ô désespoir!
Ô vieillesse ennemie!
N'ai-je donc tant vécu
que pour cette infamie? »

Vieux grincheux

Voilà l'extrait que l'on devait apprendre à réciter par cœur tiré du grand classique de Corneille, *Le Cid*, dans nos études littéraires quand nous étions jeunes, beaux, alertes, éveillés... il y a 60 ans passés.

Aujourd'hui, le vieux grincheux peut faire sien ces deux vers qu'il a récités sans croire que ce serait un jour son sort... Des deux mots de son nom « vieux » et « grincheux », ses lecteurs sont plus attentifs au second, tandis que lui-même est beaucoup plus sensible au premier : VIEUX.

Eh oui, trois quarts de siècle cela frappe l'imaginaire, mais cela « frappe » davantage la carrosserie et le rouage d'entraînement. C'est souvent l'analogie qu'il emploie quand on lui demande : « Pis toé, comment ça va le vieux grincheux? »

Pour ne pas avouer sérieusement la baisse imminente de ses capacités physiques, il n'y a rien de mieux que de tenter de répondre par l'analogie du « vieux bazou » dont le moteur et la mécanique se détériorent et se dégradent lentement, mais sûrement. Ainsi, il dira : « Ah, pas pire, ça roule encore, mais la suspension ramollit, l'alignement et le



balancement seraient à refaire... Quant au différentiel, les engrenages sont bruyants, les planétaires s'emboîtent difficilement avec le pignon. Quant au moteur malgré sa consommation de « carburant » habituelle, et même plus abondante en période de pandémie, il est devenu poussif, l'air y entre plus difficilement et, en plus, il produit un sifflement le jour et un ronflement la nuit, sans doute le filtre à air commence à être encrassé et poussiéreux après plusieurs milliers de kilomètres affichés à son odomètre. (Oh, je devrais dire « miles », car pendant les 50 premières années après sa fabrication, il était calibré selon le système de mesures anglais).

Côté carrosserie, ce n'est guère mieux : ici et là la peinture s'écaille au point que des taches de rouille apparaissent sur le capot, tandis que la toiture en est en partie dégarnie, on peut y distinguer de grandes plaques luisantes de l'acier mis à nu. On pourrait continuer ainsi à énumérer toutes les pièces usées et affaiblies à l'usage, mais on risquerait de glisser dans la grossièreté... Laissons donc tomber les accessoires tels l'accélérateur, le levier de vitesses, l'échappement, etc.

Arrêtons-nous quand même à une composante mécanique qui fonctionne à merveille ce sont les freins et le « brake à bras ». Aucun problème pour s'arrêter, de bonne heure, l'après-midi, le vieux grincheux met fin à toutes ses activités manuelles, il entre au garage... Traduisons donc par ceci : il entre à la maison pour s'écraser dans son fauteuil, refaire le plein de carburant liquide et solide puis, prendre la direction du lit après s'être « effoïré » devant la TV pendant une partie de la soirée.

Il lui reste cependant encore assez d'énergie pour prendre la plume et rédiger sa chronique (pas toujours drôle) à chaque mois dans notre journal *Le Pont*.

Bonne nuit!



MISE AU POINT

Dans le numéro de novembre, une malencontreuse erreur s'est glissée à la une de notre *Journal Le Pont de Palmarolle*.

Un publiereportage, qui normalement devait se retrouver à l'intérieur, dans une page secondaire, est apparu en première page comme s'il s'agissait d'une nouvelle importante qui généralement paraît à cet endroit.

Devant le fait accompli, chacun des membres du conseil d'administration a convenu que cette erreur relevait d'une responsabilité commune et attribuable à un concours de circonstances indépendantes de la volonté de chacun.

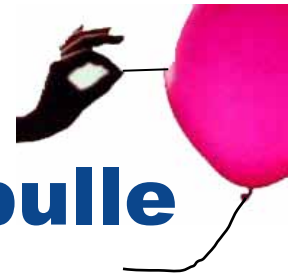
Le commanditaire de ce publiereportage n'y est pas davantage en cause.

Certains de nos abonnés nous ont posé des questions au sujet de cette page qui, normalement ne doit pas contenir un article de cette teneur.

Nous tenons à nous en excuser auprès d'eux et de tous nos fidèles lecteurs.



S'cusez je vais encore péter votre bulle



Jean-Pierre Robichaud

J'ai l'habitude de « muter » les pubs à la télé tant elles m'agressent. Or récemment, une pub de nourriture pour animaux domestiques a attiré mon attention.

Je terminais de visionner un reportage sur la famine au Yémen quand, en changeant de chaîne, je suis tombé sur cette pub. Du coup, je l'ai trouvée... indécente, outrageante même. De voir ces trois pitous bien dodus s'élançer et plonger la tête dans leur plat de bouffe en battant allègrement de la queue m'a ramené l'image de cet enfant yéménite décharné dont il semble ne rester vivants que les grands yeux vides.

D'emblée, j'ai fait une recherche sur le Net et j'ai été interloqué par le montant des dépenses des Québécois pour leurs animaux de compagnie. Coût d'achat, assurances complètes, soins vétérinaires et, bien sûr, la nourriture engendrent une facture annuelle qui dépasse l'entendement.

Au Québec seulement, selon Fidanimo Mouvement Desjardins qui offre des assurances pour animaux de compagnie, 1,7 milliard de dollars (*oui, vous avez bien lu, 1,7G!*) sont dépensés annuellement en nourriture et en soins pour les animaux domestiques. Tou-

jours selon Fidanimo, le coût moyen d'entretien d'un chien adulte était, en 2018, de l'ordre de 2 873 dollars par an. Pour un chat, 1 998 dollars.

Selon *La Presse* du 25 février 2020 citant un sondage Léger, le Québec « compte maintenant plus de trois millions de chiens et de chats et ces animaux domestiques sont présents dans la moitié des ménages ». Pas étonnant que les fabricants de nourriture et autres produits dérivés ainsi que les vétérinaires se disputent à coup de publicités accrocheuses pour ce très lucratif marché.

Par ailleurs, en 2018, 820 millions de personnes souffraient de la faim dans le monde. De ce nombre, 155 millions d'enfants ont moins de 5 ans!

Chaque jour dans le monde, 25 000 personnes meurent de faim. En outre chaque année, 3,1 millions d'enfants y succombent avant l'âge de 5 ans.

Selon des ONG présentes en Afrique, une centaine de dollars pourraient nourrir et sauver de la mort six enfants pendant un mois (un chien coûte ici en moyenne 240 \$ par mois.....).

En outre, la FAO soutient que d'ici 2030, il faudrait investir rien de moins que 267 MILLIARDS par an pour éradiquer la faim dans le monde.

À la lecture de tous ces chiffres se sont opposées dans ma tête l'image du pitou battant de la queue, plongé dans son plat de nourriture et celle de l'enfant décharné qui ne se rappelle même plus la dernière fois où il a mangé.

Désolé de péter votre bulle, propriétaires d'un animal de compagnie. Cependant, si on envoyait là-bas seulement 1 % du 1,7 milliard dépensé annuellement au Québec pour nos animaux domestiques, ce « maigre » 17 millions nourrirait 720 000 enfants pendant un mois.

En cette période des Fêtes où certains recevront en cadeau un animal de compagnie, ayons une pensée, (ou mieux, faisons un don) pour ces millions d'enfants qui n'auront rien à se mettre sous la dent à Noël.

Et votre chien ou votre chat ne s'en portera pas plus mal...



Non, ce n'était pas l'été indien

Jean-Pierre Robichaud

Les météorologues se sont gourés. C'était plutôt l'été Trump. Il nous est tombé dessus début novembre lors de l'élection présidentielle aux États-Unis.

Ce coup de chaleur imprévu a été causé par le brasier aux USA. Un immense brasier allumé et alimenté par le président le plus insignifiant et le plus disgracieux que le pays ait connu. Et la chaleur qui s'en dégage, portée par le vent du sud et ne reconnaissant pas les frontières, a déferlé jusque chez nous.

Cette vague de chaleur peut être réconfortante avant l'arrivée du long hiver. Cependant, méfions-nous des odeurs nauséabondes qui pourraient s'en dégager. Ce pays, qui se vante d'être le plus démocratique au monde, qui se permet de donner des leçons aux autres, est en train de discréditer, voire de saboter sa propre démocratie. En ce temps de pandémie, certaines effluves négationnistes en provenance de nos voisins du Sud pourraient éveiller une frange de notre société qui mijote sous le couvercle.

Pour l'heure, ça sent le roussi au sud de la frontière. Le feu est bien pris et le président déchu en est l'accélérateur. Et ce feu risque de prendre de l'ampleur d'ici au 20 janvier, date à laquelle le nouveau président élu sera assermenté.

Les météorologues ne l'avaient vraiment pas vu venir celle-là! Et si la tendance se maintient, l'hiver sera peut-être plus doux que la normale...

P.S. - *Au moment d'écrire ces lignes, le président Trump refusait toujours d'admettre sa défaite.*

Jean-Pierre Robichaud

NOBLES COLONS

Critique littéraire



C'est le titre de l'ouvrage littéraire, admirablement préfacé par sa fille Laurie, que nous livre notre journaliste et rédacteur en chef au *Journal Le Pont*, André Chrétien.

En quatrième de couverture, André mentionne ceci : « Tous les papas de mon village étaient des 'colons'. Ce mot a malheureusement perdu depuis longtemps le sens et la noblesse qu'il évoquait au temps de la colonisation de notre coin de pays. »

« Pour nos pères débarqués ici entre 1920 et 1935, 'colon' était un titre honorifique synonyme de courageux, brave, aventureux, même téméraire... » André Chrétien

Se référant à l'histoire du début de la colonie d'Abitibi-Ouest, André nous offre, dans son style unique, ce recueil de contes et légendes où s'entremêlent des faits réels, des passages romancés, des souvenirs d'enfance et, évidemment, le tout enrobé de l'incontournable religion catholique qui trônait à l'époque.

On y retrouve Clodimir St-James, un des premiers colons à Palmarolle, Grondeux, un naïf ado de Roquemaure, l'abracadabrante histoire du « Noël du curé Dion », le monstre du lac Abitibi et plusieurs autres.

Les plus âgés se remémoreront des souvenirs d'enfance, les plus jeunes découvriront un passé qui sombre lentement dans l'oubli.

Laissez-vous envoûter par ces contes et légendes de chez nous parfois drôles, parfois émouvants, parfois irréels, et qui se dévorent d'un trait. Et pourquoi pas l'offrir à Noël?...

Les volumes sont disponibles au coût de 10 \$. Vous pouvez contacter André en PV sur Facebook à : <https://www.facebook.com/andre.chretien.37> ou par courriel à : andrechretien6@hotmail.com

ARBRES ENTRE VOISINS

Lise Bouillon



Puis-je couper les branches (ou les racines) de l'arbre de mon voisin qui m'embêtent?

Non. Vous ne pouvez pas vous faire justice vous-même, et ce, même si les branches (ou racines) de l'arbre de votre voisin que vous voulez couper sont sur votre terrain.

En premier lieu, vous devez tenter de vous entendre avec votre voisin pour qu'il coupe les branches d'arbres (ou racines) en question. S'il refuse, vous pouvez essayer de régler le conflit par la médiation. Si rien n'y fait, vous pouvez demander à la Cour de le contraindre de couper ces branches d'arbres (ou racines).

Pour que la Cour vous donne raison, vous devez démontrer que les branches (ou racines) de l'arbre nuisent sérieusement à votre utilisation de votre propriété.

Le problème dont vous vous plaignez doit être réel et sérieux. De simples tracasseries normales de voisinage ne suffisent pas. Par exemple, il n'y aura généralement pas de coupe possible parce que l'arbre de votre voisin crée de l'ombrage sur une partie négligeable de votre terrain.

Qu'arrive-t-il si je coupe les branches (ou racines) de l'arbre de mon voisin sans sa permission?

Votre voisin peut demander d'être dédommagé si vous décidez de prendre la situation en main et de couper vous-même les branches (ou racines). Ultimement, la Cour pourrait vous condamner à payer une compensation financière à votre voisin pour avoir endommagé ou tué son arbre.

Que puis-je faire si mon voisin refuse de couper les branches (ou racines) de son arbre qui endommagent ma propriété?

À la suite d'une discussion avec votre voisin, si celui-ci refuse toujours de couper les branches ou les racines de son arbre, vous pouvez soumettre le problème à la Cour.

La Cour déterminera si les branches (ou racines) de votre voisin affectent sérieusement l'utilisation de votre propriété ou s'ils vous causent plutôt des inconforts normaux de voisinage.

Pour démontrer à la Cour que les inconforts dépassent les limites de ce qui est tolérable entre voisins, vous devez prouver :

- qu'il y a un envahissement physique par les branches ou par les racines de l'arbre; et
- que cet envahissement nuit sérieusement à votre propriété.

Est-ce que je peux obliger mon voisin à abattre son arbre qui menace de tomber sur mon terrain?

Votre voisin a l'obligation de prévenir la chute de son arbre sur la propriété voisine. Vous pouvez demander à votre voisin de redresser son arbre ou encore de l'abattre. Si aucune entente à l'amiable n'est possible, vous pouvez demander à la Cour d'ordonner à votre voisin d'abattre ou de redresser son arbre.

À quelle distance de ma maison l'arbre du voisin doit-il être situé?

La loi québécoise ne détermine pas une distance précise. Toutefois, la loi oblige les propriétaires à agir en « bons voisins ».

Les règles de bon voisinage impliquent que les arbres ne doivent pas nuire de façon sérieuse à la propriété des voisins.

Quels sont mes droits si les branches (ou racines) de l'arbre de mon voisin endommagent ma propriété?

Le propriétaire de l'arbre est responsable des dommages causés par son arbre, notamment par ses branches et ses racines. Donc, vous pouvez demander à votre voisin de vous dédommager pour les dégâts causés. S'il refuse, vous pouvez soumettre votre conflit à un médiateur avant de vous adresser à la Cour.

Votre voisin pourrait expliquer à la Cour que les dommages causés par son arbre sont le résultat d'un événement imprévisible sur lequel il n'avait aucun contrôle. En droit, on parle de « force majeure ». Il peut s'agir par exemple d'une intempérie majeure telle qu'une tornade ou une tempête exceptionnellement violente.

Si votre voisin réussit à prouver qu'il s'agissait d'un cas de force majeure, il ne sera pas tenu responsable des dommages causés par son arbre.

Est-ce que je peux planter n'importe quelle espèce d'arbres?

Le Code civil du Québec n'interdit aucune espèce d'arbres. Toutefois, il est bon d'avoir à l'esprit que vous êtes généralement responsable de vos arbres et des dommages qu'ils peuvent causer.

Certaines municipalités interdisent par règlement différentes espèces d'arbres susceptibles d'endommager la chaussée et les infrastructures souterraines. Renseignez-vous auprès de votre municipalité à ce sujet.



Propositions en musique de l'esprit de Noël...

Francine Gauthier

En ce qui concerne la musique à se mettre à l'oreille pour attendre Noël, tous les goûts sont dans la nature. Mais voici quelques suggestions qui font l'unanimité dans le temps.

Certains voient comme incontournables les grands classiques comme l'Oratorio de J. S. Bach et/ou Le Messie de Handel, avec The London Philharmonic Orchestra & Choir. Les deux s'écoutent bien assis devant la fenêtre pendant que la neige s'accumule à l'extérieur et que le soir tombe... assez vite, puisque nous sommes au solstice d'hiver, plongés dans l'instant d'éternité que nous cherchons tous à atteindre, n'est-ce pas...

Pour faire suite, allons-y avec Four Thousand Winter par Daniel Taylor et The Trinity Choir qui nous emmène ailleurs, chez Sony Music. Un pur ravissement. Si nous continuons d'aimer les chœurs après cet univers feutré, écoutons Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, avec Noël autour du monde chez Analekta fleurs de lys, où le temps s'arrête... Autrefois, chez nous, il y avait Joie de Noël, un album de Sélection du Reader's Digest dont nous ne nous lassions pas. Chez Naxos, il y a cet autre merveilleux En la fête de Noël, par La Petite Bande de Montréal avec Martin Dagenais, tout en finesse...

Les chorales ont une place de choix dans nos cœurs, en ces temps de réjouissances. Citons la Vienna Boys' Choir dans Christmas in Vienna chez Philips et la même Vienna Boys' Choir chez RCA Victor dans Christmas, avec Plácido Domingo et Hermann Prey, qui sont de vrais trésors. Ne pas oublier chez London, Christmas Fantasy, avec The Choir of Winchester Cathedral. Au Québec, chez Audiogram, Marie-Michèle Desrosiers chante les classiques de Noël avec l'Orchestre symphonique Tchéque et nous en sommes encore ravis même après 24 ans... Plus récemment, en 2010, le Noël d'Angèle Dubeau & La Pietà nous enchante encore.

Puisque la musique traditionnelle est souvent associée au jour de l'An, c'est le moment de sortir des boules à mites le grand, l'inéga- lable Ti-Jean Carignan, le violoneux virtuose qui a ramené à la vie la tradition irlandaise si dansante, si amusante dans son jeu le plus fidèle et le plus pur. Dire qu'il fut célèbre ailleurs avant d'être reconnu dans son propre pays. Chaque année, le plaisir de l'entendre à nouveau ne se tarit pas...

En 2009, le chanteur Sting nous a offert If On A Winter's Night, une pure merveille qui revisite le conte, décrit le vent implacable de la saison froide qui incite à l'intériorité. Place à la nuit, à la retraite, au confort recherché et à la chaleur d'un réconfortant feu de foyer, pour vivre ces jours si particuliers de la fin d'une année qui ne ressemble en rien à ce que nous avons pu vivre antérieurement.

Du côté du jazz, des chefs-d'œuvre seront toujours à l'honneur dans nos maisons en ce temps de l'année, comme In the Nutcracker Mood par The Glenn Miller Orchestra, chez Delta Music, Masterworks Dinner Classics, The Christmas Album chez CBS Records, A Dave Brubeck Christmas chez Telarc Jazz, sans oublier les deux de Vince Guaraldi Trio : A Charlie Brown Christmas et Charlie Brown Holiday Hits, chez Fantasy. Une pléthore d'œuvres toutes aussi magnifiques les unes que les autres sont à découvrir dans le domaine du jazz. C'est sans fin jusqu'à Noël si on veut le fêter à travers la musique...



À Palmarolle Une Halloween pas ordinaire!

Qui dit Covid-19, dit annulation de la collecte de bonbons de maison en maison de l'Halloween par notre Municipalité.

Mais... À Palmarolle, on ne fait pas les choses comme les autres!

Après tout, c'est une fête importante autant pour les enfants que les adultes. C'est un moment pour lâcher notre fou! Pour les enfants, le simple plaisir de ramasser des bonbons ne constitue pas le seul attrait de cette fête. Celle-ci se poursuit par le triage des bonbons, les échanges de ceux-ci et sans oublier, la dégustation!

C'est pour cette raison que le Comité des Loisirs de Palmarolle a réinventé la fête de l'Halloween! En parcourant le sentier du domaine Paradis, les familles déguisées de Palmarolle, sur inscription, ont eu la chance de réaliser un rallye tout en s'amusant avec diverses stations animées. Entre autres, le tic-tac-toe géant, la toile de l'araignée, le labyrinthe géant et sans oublier le monstre vivant à la toute fin.

Sourire aux lèvres, les enfants comme les parents ont adoré cette nouvelle formule. Aux dires des adultes, ils ont même préféré ce fonctionnement au porte-à-porte habituel.

Nous avons même eu la confiance de certains adultes du fait qu'ils étaient jaloux de ne pas avoir eu un parcours pour eux!

Cent quatre-vingts personnes, dont 104 enfants ont parcouru le sentier. Plus de 1 000 sacs de bonbons ont été distribués lors de cette journée.

Vous savez que sans l'aide de nos merveilleux commanditaires, nous ne pourrions pas accomplir ce genre d'événement. Alors, merci à nos entreprises d'ici.

Merci à tous les donateurs privés pour vos dons en argent ou en bonbons et encore un immense merci à nos merveilleux bénévoles.

Alors, qu'advient-il de l'Halloween 2021?



Concours de costume d'halloween





Claudie Morin

Réouverture du Comité Jeunesse

Vous vous demandez c'est quoi un Comité Jeunesse?

Tout d'abord, le Comité Jeunesse est un organisme créé pour les jeunes de 12-17 ans. Il a pour but de rassembler les jeunes, une fois par semaine, dans un local (en haut du Centre municipal), afin de travailler divers objectifs comme la prévention (drogue, alcool, sexualité...), les saines habitudes et la participation citoyenne.

Ces objectifs sont travaillés par différents moyens comme des activités culinaires, sportives, culturelles, etc. Nous avons la chance d'avoir Léa Nolet pour assurer l'animation du Comité.

On veut que ce soit un lieu rassembleur afin que les jeunes puissent discuter, s'amuser, se changer les idées, au lieu de les voir traîner dans le village.

Alors pour être au courant des activités et des ouvertures du local, vous pouvez nous suivre sur la page Facebook : Comité Jeunesse Palmarolle.

Vous êtes âgé entre 12 et 17 ans, vous avez le goût de participer? N'hésitez pas à contacter Claudie Morin, parent bénévole du Comité jeunesse, au 819 520-9744.

**JOYEUSES
FÊTES !**

Que cette période
des Fêtes vous permette
de profiter du bon temps
en famille et dans
notre région magnifique.

SÉBASTIEN LEMIRE
- Député d'Abitibi-Témiscamingue -

BLOC
Québécois

*L'équipe du Journal Le Pont souhaite
à tous ses fidèles lecteurs et lectrices un
merveilleux temps des Fêtes.*

*La pandémie restreignant les rencontres,
profitons de cette période pour texter ou mieux,
appeler tous ceux qui nous sont chers.*

*Et pourquoi ne pas renouer avec une an-
cienne tradition: envoyer des cartes de Noël à
ceux et celles que nous ne pourrions rencontrer?*

Joyeux Noël

Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches



Vous êtes là quand les gens que vous aimez vivent un mauvais moment. Ne vous oubliez pas. Des solutions existent pour aller mieux.

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. **N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.**

Prenez soin de vous

- **Misez sur vos forces personnelles et ayez confiance en vos capacités.**
- **Rappelez-vous les stratégies gagnantes que vous avez utilisées par le passé pour traverser une période difficile.** Il n'y a pas de recette unique, chaque personne doit trouver ce qui lui fait du bien.
- **Accordez-vous de petits plaisirs** (écouter de la musique, prendre un bain chaud, lire, pratiquer une activité physique, etc.).
- **Si c'est accessible, allez dans la nature et respirez profondément et lentement.**
- **Apprenez à déléguer et à accepter l'aide des autres.**
- **Demandez de l'aide quand vous vous sentez dépassé par les événements. Ce n'est pas un signe de faiblesse, c'est vous montrer assez fort pour prendre les moyens de vous aider.**
- **Contribuez à l'entraide et à la solidarité tout en respectant vos limites personnelles et les consignes de santé publique.** Le fait d'aider les autres peut contribuer à votre mieux-être et au leur.
- **Prenez le temps de réfléchir à ce qui a un sens ou de la valeur à vos yeux.** Pensez aux choses importantes dans votre vie auxquelles vous pouvez vous accrocher quand vous traversez une période difficile.
- **Limitez les facteurs qui vous causent du stress.**
- **Bien qu'il soit important de vous informer adéquatement, limitez le temps passé à chercher de l'information au sujet de la COVID-19 et de ses conséquences, car une surexposition peut contribuer à faire augmenter les réactions de stress, d'anxiété ou de déprime.**



Outil numérique *Aller mieux à ma façon*

Aller mieux à ma façon est un outil numérique d'autogestion de la santé émotionnelle. Si vous vivez des difficultés liées au stress, à l'anxiété ou à la détresse, cet outil peut contribuer à votre mieux-être puisqu'il permet de mettre en place des actions concrètes et adaptées à votre situation. Pour en savoir plus, consultez [Québec.ca/allermieux](http://Quebec.ca/allermieux)



Laissez vos émotions s'exprimer

- Gardez en tête que toutes les émotions sont normales, qu'elles ont une fonction et qu'il faut se permettre de les vivre sans jugement.
- Verbalisez ce que vous vivez. Vous vous sentez seul? Vous avez des préoccupations?
- Donnez-vous la permission d'exprimer vos émotions à une personne de confiance ou de les exprimer par le moyen de l'écriture, en appelant une ligne d'écoute téléphonique ou autrement.
- Ne vous attendez pas nécessairement à ce que votre entourage soit capable de lire en vous. Exprimez vos besoins.
- Faites de la place à vos émotions et aussi à celles de vos proches.



Utilisez judicieusement les médias sociaux

- Ne partagez pas n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Les mauvaises informations peuvent avoir des effets néfastes et nuire aux efforts de tous.
- Utilisez les réseaux sociaux pour diffuser des actions positives.
- Regardez des vidéos qui vous feront sourire.



Adoptez de saines habitudes de vie

- Tentez de maintenir une certaine routine en ce qui concerne les repas, le repos, le sommeil et les autres activités de la vie quotidienne.
- Prenez le temps de bien manger.
- Couchez-vous à une heure qui vous permet de dormir suffisamment.
- Pratiquez des activités physiques régulièrement, tout en respectant les consignes de santé publique.
- Réduisez votre consommation de stimulants : café, thé, boissons gazeuses ou énergisantes, chocolat, etc.
- Buvez beaucoup d'eau.
- Diminuez ou cessez votre consommation d'alcool, de drogues, de tabac ou votre pratique des jeux de hasard et d'argent.

Aide et ressources

Le prolongement de cette situation inhabituelle pourrait intensifier vos réactions émotionnelles. Vous pourriez par exemple ressentir une plus grande fatigue ou des peurs envahissantes, ou encore avoir de la difficulté à accomplir vos tâches quotidiennes. Portez attention à ces signes et communiquez dès que possible avec les ressources vous permettant d'obtenir de l'aide. Cela pourrait vous aider à gérer vos émotions ou à développer de nouvelles stratégies.

- **Info-Social 811**
Service de consultation téléphonique psychosociale 24/7
- **Regroupement des services d'intervention de crise du Québec**
Offre des services 24/7 pour la population en détresse :
centredecrise.ca/listecentres
- **Service d'intervention téléphonique**
Service de consultation téléphonique 24/7 en prévention du suicide :
1 866 APPELLE (277-3553)

De nombreuses autres ressources existent pour vous accompagner, consultez : Québec.ca/allermieux

[Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

 Info-Social 811

Québec 



Prochaine séance du conseil
7 décembre 2020
 La séance a lieu à 19 h.

Les séances ont lieu à 19 h à la grande salle du centre communautaire, au 124 rue Principale, Palmarolle.

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau du secrétaire-trésorier au plus tard le lundi précédent soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne pourront être traitées que seulement à la séance du mois suivant.

En tant que citoyens, vous êtes les bienvenus à chaque séance publique du conseil municipal. C'est la façon la plus efficace de vous informer de ce qui se passe dans votre municipalité.

HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau de la municipalité sera FERMÉ pour la période des Fêtes, à partir du lundi 21 décembre 2020 jusqu'au lundi 4 janvier 2021 inclusivement.

Vous avez réservé une salle au Centre municipal pour le temps des Fêtes? N'oubliez pas de passer chercher vos clés au bureau municipal au plus tard le vendredi 18 décembre, à 16 heures.

Les heures d'ouvertures normales du bureau reprendront le lundi 5 janvier 2021.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

La municipalité de Palmarolle désire lancer un appel à tous afin de trouver des bénévoles intéressés à faire partie du Comité d'embellissement de la Municipalité.

Pour les intéressés, veuillez communiquer avec madame Véronique Aubin, responsable du Comité d'embellissement au 819 787-2629.

ORDURES ET RECYCLAGE PENDANT LES FÊTES

Il n'y aura aucune interruption des collectes des ordures et des matières recyclables cette année pendant la période des Fêtes. La collecte se fera normalement.

Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de déposer les cendres de poêle directement dans les bacs à ordures.

MESSAGE

L'entrepreneur J.L.R. qui effectue la collecte des ordures et du recyclage demande aux citoyens leur collaboration en installant des réflecteurs des deux côtés de leurs bacs. Ceci est demandé parce que l'entrepreneur débute sa tournée très tôt le matin et que la visibilité n'est pas toujours très bonne et les réflecteurs aident grandement à repérer les bacs.

Les cendres ne vont pas directement dans les bacs à ordures!

Palmarolle, 16 novembre 2020 – Nous désirons vous transmettre des informations importantes concernant la disposition des cendres de poêle dans le bac à ordures ménagères. Comme vous le savez, les cendres doivent être éteintes, complètement refroidies et sèches lorsque vous en disposez, comme l'indique le Règlement municipal n° 218, Article 11.

Nous désirons solliciter votre coopération envers les éboueurs en plaçant vos cendres complètement refroidies (ceci peut prendre plusieurs jours) dans des sacs poubelles fermés, avant de les placer dans le bac à ordures sinon le bac ne sera pas ramassé. Ceci est dans le but de sécuriser la condition de travail des éboueurs et les camions. En effet, il est extrêmement désagréable et dangereux pour ces travailleurs de devoir respirer la poussière de cendres lorsque celles-ci sont déversées librement dans le camion et c'est très irritant pour les yeux.

En plus de garder vos bacs plus propres, cette action vous permettra aussi de vous assurer que les cendres sont bien éteintes et froides. Votre participation sera vraiment appréciée par les travailleurs et l'entrepreneur, afin de prévenir les accidents de travail et les risques d'incendies dans les camions.

Afin de respecter les normes de sécurité et le Règlement municipal n° 218, Article 8.8, nous vous rappelons aussi que les contenants en métal, comme les chaudières ou les seaux, avec ou sans couvercle, dans lesquels vous aurez déposé les cendres ne seront pas ramassés par les éboueurs puisque ceux-ci empêchent les cendres de refroidir adéquatement et présentent un risque d'incendie à l'intérieur du camion.

Les bacs doivent également être complètement déneigés, autant les couvercles que les alentours des bacs, sinon ceux-ci ne seront pas ramassés. De même pour un bac sans roues ou endommagé.

Nous comptons sur votre collaboration!

En période hivernale, des priorités pour la sécurité de tous!



La municipalité de Palmarolle tient à rappeler à ses citoyens et aux entrepreneurs que les opérations de déneigement sont complexes et nécessitent d'abord et avant tout la collaboration de tous pour être menées de manière efficace et sécuritaire.

La durée du déneigement varie selon l'importance, la fréquence, la durée des précipitations, le bris de certains équipements ainsi que l'ensemble des conditions climatiques (pluie, vent, grêle, poudrière, etc.) Les véhicules affectés au déneigement ne peuvent être partout à la fois.

Il faut préciser que le moment de la journée où se déroulent les opérations a une incidence sur la durée du travail à effectuer. En plein jour, la circulation et les automobiles garées en bordure des rues nuisent aux opérations et ralentissent leur progression.

Pour faciliter les opérations de déneigement sur le territoire de la municipalité de Palmarolle, les citoyens sont invités à observer les consignes suivantes :

Le déneigement de votre entrée de cour est votre responsabilité

Le déneigement de votre entrée, qu'il soit exécuté par vous-même ou par un entrepreneur privé, doit respecter le règlement municipal.

Le fait de déposer de la neige, de la glace ou toute obstruction sur une voie publique constitue une nuisance et contrevient à la réglementation municipale. La neige enlevée de l'entrée doit être déposée sur votre terrain. Elle ne doit pas être mise devant les propriétés voisines ou de l'autre côté de la rue. Il est de votre responsabilité d'en aviser l'entrepreneur qui déneige votre entrée.

Pour les citoyens comme pour les entrepreneurs en déneigement, tel que stipulé à l'article 3 du Règlement 188 de la Municipalité, « Il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la

neige se trouvant sur son terrain, ou tout autre endroit et de la laisser le long ou en travers des trottoirs, rues, avenues, rangs ou ruelles de la municipalité. ». Toute personne qui enfreint ce règlement est passible d'une amende.

En plus des dangers évidents pour les véhicules qui circulent, le fait de pousser, souffler ou de laisser de la neige sur une route pourrait aussi occasionner un danger autant pour vous que pour les opérateurs de chasse-neige.

De plus, le propriétaire d'un terrain situé à une intersection de voies publiques ne doit pas laisser s'accumuler de neige pouvant réduire la visibilité des automobilistes.

Restriction de stationnement de nuit du 1^{er} novembre au 1^{er} mai

Du 1^{er} novembre au 1^{er} mai inclusivement, il est interdit de stationner un véhicule sur la voie publique la nuit entre 23 h et 7 h (selon le Règlement n° 176 de la municipalité de Palmarolle), dans tous les secteurs résidentiels définis par le règlement.

Dans les autres secteurs, tous les conducteurs et propriétaires de véhicules devront se conformer aux informations contenues sur les enseignes installées.

Nous avons besoin de votre collaboration volontaire pour faciliter le travail des déneigeurs. En effet, lorsqu'en milieu urbain sur les rues et avenues, des véhicules sont stationnés des deux côtés d'une rue ou avenue, il est impossible au chasse-neige de passer. C'est trop étroit et les véhicules empêchent le déblaiement complet de la rue. Et en conséquence, la rue ne peut être déneigée convenablement.

Nous aimerions votre collaboration en modifiant vos habitudes de stationnement, c'est-à-dire que lorsque vous voyez un véhicule stationné sur un côté de rue ou avenue et que vous désirez vous y stationner éga-

lement, de bien vouloir vous stationner du même côté que le premier arrivé, et ainsi de suite pour les autres véhicules qui arrivent après. En ayant tous les véhicules stationnés du même côté de rue, le chasse-neige aura beaucoup plus de facilité à passer et à se retourner rendu au bout de la rue. Le deuxième côté de rue serait alors fait le lendemain, lorsque les véhicules seraient stationnés du côté déblayé la veille.

De plus, il est souvent rapporté par les déneigeurs, que plusieurs citoyens ont des camionnettes stationnées dans leur entrée, mais que l'arrière de celle-ci dépasse de l'autre côté du banc de neige, dans la rue. Il est très important que votre véhicule soit entièrement stationné dans votre cour. Les déneigeurs n'ont pas l'intention de faire du « slalom » avec les chasse-neige afin d'éviter d'accrocher vos véhicules mal stationnés.

Véhicules de déneigement

Restez à une distance sécuritaire derrière les véhicules de déneigement lorsque les feux clignotent.

Afin d'accomplir un travail adéquat, les chasse-neige et les camions épandeurs de sable doivent circuler plus lentement que les véhicules ordinaires. Le chasse-neige projette de la neige, ce qui réduit considérablement la visibilité à proximité de celui-ci. Il peut donc être dangereux de doubler un chasse-neige.

Aucun bac n'a sa place dans la rue

Ensemble, laissons nos rues dégagées afin d'en faciliter l'entretien. Les jours de collecte, assurez-vous de positionner vos bacs sur votre propriété de façon à ne créer aucune obstruction dans la rue. Autrement, la bordure de rue ne peut être déneigée efficacement, et vos bacs risquent d'être endommagés.

L'hiver ça se prépare, agissons ensemble. L'équipe du Service des travaux publics vous souhaite une très belle saison hivernale!

LA LUMIÈRE

Dolores Guertin-Audet

Lumière égale clarté, clairvoyance, connaissance, inspiration. Dieu dit : « Que la lumière soit! » Genèse 1, 3 --- Et la lumière fut. Ainsi, il a mis de la lumière sur l'ombre, le firmament (ciel) et ses luminaires : les signes, le soleil, la lune, les étoiles, etc.

Y a-t-il meilleur temps pour en parler et la créer que le temps de l'Avent qui nous prépare à la belle fête de Noël? Le paysage de la nuit étoilée est un des spectacles des plus grandioses qui soit accessible aux êtres humains. Depuis la nuit des temps les paysages nocturnes comptent parmi les plus grandes sources d'inspiration de l'humanité... C'est un spectacle féérique et inspirant pour tous, mais on s'en sert puis on oublie, on voit la vie autrement; c'est pourquoi nous devons faire de la lumière pour pouvoir en donner.

« Je suis la lumière du monde » dit Jésus. Si on ne l'a pas, cherchons-la à la source. Faisons le plein de lumière; que nos lumières s'unissent à la lumière céleste afin que nous puissions la donner en abondance pour aider les gens à vivre cette mauvaise passe au lieu de critiquer les autorités qui cherchent à nous aider; demandons cette lumière



pour eux. La vie nous prépare à cette éventualité, elle nous donne la lumière et la force de survivre et de grandir un peu plus pour agir au mieux. Qu'on le veuille ou non, notre lumière intérieure reflète à l'extérieur; elle nous nourrit et nourrit les autres, alors on n'a pas le temps de sombrer.

Dans Matthieu 5, 14 Jésus dit : « Vous êtes la lumière du monde. » Noël nous aide à refaire le plein de lumière que nous nous souviendrons toute la nouvelle année.

Décorons aussi nos demeures; mettons de la lumière, beaucoup de lumières et même si ça arrivait que le **MINUIT CHRÉTIEN** ne soit chanté qu'à la télévision, il reconfortera tous les coeurs blessés et désespérés...

Grenier aux souvenirs

Cadeaux de Noël

Gilles Fortier



Au moment où vous recevrez ce journal, nous serons au seuil du temps des Fêtes. Pour la circonstance, j'ai choisi deux jouets anciens, un pour les filles et un pour les garçons, comme dans le temps.

Le premier est un petit fer à repasser dont on pouvait vraiment se servir. Au début, lorsqu'on me l'a donné, je croyais que c'était un bibelot, erreur! Le peu d'information que j'ai trouvée est qu'il a été fabriqué par Dover Toy de Dover Ohio USA et qu'il y avait deux couleurs de poignée : vert pour les représen-

tants et rouge pour la vente. Sûrement que le représentant de l'époque l'a laissé à un client. Merci à Danielle qui me l'a donné il y a de cela quelques années, elle va se reconnaître. Savez-vous quel terme on utilisait en anglais pour désigner le fer à repasser antique? Sad iron, on peut traduire par fer triste ou ennuyant. Ce qui qualifiait bien son utilisation.

Pour le deuxième cadeau, le jeu de hockey sur table, c'est ma mère qui nous l'a offert (à mes frères et à moi) comme cadeau de Noël en 1964 je crois. Comme vous pouvez le voir,

il est très solide car nos parties de hockey étaient très vigoureuses. En 1932, Don H. Munro de Burlington Ont. fabrique pour ses enfants une table de hockey et en vend dans les environs. La société canadienne Eagle Toys LTD de Montréal reprend l'idée en 1955 et la transforme par ce modèle-ci : la Eagle PEE WEE; les joueurs sont en métal et le hockey en plastique. Il est possible de les remplacer.

En ces temps particuliers que nous vivons, je vous souhaite de passer un joyeux Noël.



Cercle de fermières Palmarolle n° 31

Comité Communications

P'tits cœurs au chaud

Cette année encore, les jeunes (petits et adolescents) faisant partie du système de la protection de la jeunesse (DPJ) comptent sur la bienveillance d'autrui, tant des membres du Cercle de Fermières, **mais également sur toute la population** qui serait intéressée à adhérer à cette belle cause.

Ainsi, pour garder ces *P'tits cœurs au chaud*, vous trouverez ci-dessous des suggestions pour combler des besoins :

- Baluchon 24 po minimum, avec bandoulière, pouvant se fermer;
- Ensemble de tuque, mitaines, cache-cou pour enfant de 3 à 12 ans;
- Bas de laine pour enfant de 3 à 12 ans;
- Doudou (tout-petits ou pré-ados);
- Aucun article pour bébé, ni toutous; il y en a suffisamment.

Vous pourrez **déposer votre don d'ici le 4 décembre** chez madame Lisette Guertin; un bac est laissé dans le portique à cet effet.

Par la suite, les dons seront ramassés et compilés pour être remis le 9 décembre 2020 et ce, Covid-19 oblige, après rendez-vous pris auprès de la présidente de la Fédération 19 Abitibi-Témiscamigue des Cercles de Fermières.

Alors, soyons généreux afin de garder ces
P'tits cœurs au chaud!

Recontre du 9 décembre 2020, 18 h

La rencontre du 9 décembre prendra une forme particulière. Il a été décidé que seules les membres fermières (pas d'invitée) qui auront préalablement confirmé leur présence pourront participer à l'activité qui se déroulera ainsi :

- Souper à 18 h;
- Chacune apporte son goûter froid (utilisation du micro-ondes non permise) et son breuvage (aucun partage de nourriture);
- Apporter une décoration de Noël (faite à la main — recyclage) pour mettre de l'ambiance;
- Bas de laine crochetés ou tricotés (Plan de travail pour décembre). Les artisanes pourront nous faire voir leurs belles réalisations;
- Dévoilement des gagnantes du *Défi mensuel et Fermières de l'année 2019-2020*;
- Partie récréative dans le respect des consignes relatives à la Covid-19.
- Participantes seront invitées à faire sur place un don minimal de 5 \$ à la **Fondation OLO**. Le but premier de cette fondation est de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie.

Merci pour votre générosité!

Rappel : Pas de réunion en janvier 2021. Ça donne du temps pour se préparer à relever les défis en arts textiles pour les prochains mois.



La fierté

est un sentiment de satisfaction que l'on éprouve par rapport à soi-même. Il s'apparente à de l'honneur, de l'amour-propre, de l'estime, du contentement et parfois même de l'orgueil.

Décembre : Fière de partager

- Le temps de fêtes, un temps de partage (dans le respect des consignes relatives à la Covid-19);
- 3 décembre: Journée internationale des personnes handicapées.

Geste à poser: Donner un peu de temps à quelqu'un qui est seul.



Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches

C'est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Vous êtes là quand les gens que vous aimez vivent un mauvais moment. Ne vous oubliez pas. Des solutions existent pour aller mieux.

[Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

 Info-Social 811

CÉLÉBRATION DE LA CONFIRMATION À PALMAROLLE

Le 7 novembre dernier, à l'église de Palmarolle, 29 jeunes de notre paroisse ont reçu leur confirmation, soit :

Laurence Allard	Justin Aubin
Ève Audet	Léa Audet
Abigaëlle Boutin	Hanaëlle Boutin
Camille Breton	Alexis Cameron
Émile Chabot	Xavier Filiatrault
Mélyann Filiatrault	Élizabeth Fournier
Philippe Fournier	Elliot Frappier
Tristan Frappier	Mathis Godin
Frédérique Guertin	Alycia Lemieux
Jolyane Lemieux	Léonie Lemieux
Rosalie Lemieux	William Michaud
Alexis Paquet	Loïc Paquet
Félix Plourde	Xavier Plourde
Lou Poliquin	Anthony Prince
Kiliane Sigouin	



La célébration fut présidée par M^{gr} Gilles Lemay, assisté par nos curés, Crescent et Emmanuel. Les jeunes se sont préparés pendant 5 ans, accompagnés par leurs parents, et leurs animatrices : Manon Bélanger, Mélanie Hamelin, Dominique Aubin, Marisol Dufour, Louise Gervais et Sharon Hogan.

L'équipe pastorale désire remercier :

- D'abord les jeunes pour l'enthousiasme et le sérieux avec lesquels ils ont participé aux rencontres et à leur confirmation;
- Leurs parents pour leur assiduité et leur soutien;
- Notre musicien, Yvon Asselin;
- Micheline Turcotte pour la décoration;
- Les bénévoles Margot Houle et Nicole Mercier pour les préparations et leur participation à la cérémonie.

BIENVENUE À NOS JEUNES!

Nous prions pour chacun de vous. En tant que communauté chrétienne, nous sommes très heureux de vous compter parmi nous. Nous tenterons, par notre accueil chaleureux, de vous démontrer que vous avez votre place à prendre au sein de notre paroisse.

Continuez à vivre votre foi à votre façon et à contribuer à la communauté par vos actions bénévoles. Nous avons confiance en vous!

Restaurant AuPtitBonheur



(819) 787-3777
175 Principale, Palmarolle

Services offerts

Menu du jour

Repas pour emporter

Brunch du dimanche

Salle privée

Terrasse

Propriétaires: Franco et Valérie Bordenaveau, Guy Bélanger



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau
PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



Préparation de la saison de la pêche blanche

Félix Goulet

Ce matin, en écrivant cette chronique, le paysage à l'extérieur est déjà blanc. La saison d'hiver est à nos portes. Pour ceux qui pratiquent la pêche blanche, il est temps de préparer le matériel pour la future saison. Dans ce texte je vous parlerai particulièrement de la préparation de vos engins de pêche.



Premièrement, parlons des brimbales. S'il s'agit de brimbales à bascule en bois, il est peut-être nécessaire de les peindre afin de leur donner une touche de rajeunissement. Assurez-vous que chaque brimbale soit fonctionnelle, qu'elle travaille bien, afin de bien détecter les touches. Une fois l'inspection faite, attardez-vous au montage de corde.

Assurez-vous d'avoir une réserve suffisante par rapport à la profondeur où vous pêchez. À ce niveau, de grâce, placez au moins deux à trois fois la longueur de corde nécessaire sur vos brimbales. Concrètement, placez au minimum 30 pieds de fil si vous pêchez généralement dans 10 pieds de profondeur. Cela vous procurera de la latitude si jamais vous combattez un gros poisson. Assurez-vous que le fil est encore en bon état, sans accroc. Il serait dommage de perdre un beau poisson si la corde venait à casser. Si vous doutez, remplacez-la.

Ensuite, profitez-en pour remplacer chaque bas de ligne. Je vous recommande fortement de placer un bas de ligne en fluorocarbone. Ce dernier est transparent dans l'eau et très résistant face aux dents tranchantes des brochets. Placez une section de deux à trois pieds et attachez-la avec le nœud double uni. À l'extrémité

du bas de ligne, attachez un hameçon simple de première qualité. Ici je vous dirais que c'est une obligation de les changer. C'est peu coûteux et tellement important que l'hameçon soit bien piquant.

Maintenant si on parle de vos cannes à dandiner. Il est tout aussi important de faire les mêmes vérifications en ce qui a trait au fil principal et du bas de ligne. Comme les moulinets d'hiver sont habituellement de petit gabarit, si on en enlève de temps à autre durant la saison, il est fort possible qu'il n'y en ait pas en quantité suffisante. À ce moment, remplacez-le au complet au début de la saison. Vous aurez la paix pour le restant de l'hiver.

Il sera aussi le temps de faire l'inventaire de vos coffrets de pêche. Faites le ménage de vos leurres, nettoyez-les s'il y a présence de rouille. Si jamais vous avez eu du succès avec un leurre en particulier, il serait peut-être bon de vous en procurer un deuxième. Si vous possédez un appareil sonar, assurez-vous que la batterie est en bon état et bien rechargée. Inspectez le fil de votre sonde, nettoyez les contacts des fils derrière l'écran.

Toutes ces petites vérifications vous assureront une première sortie efficace. Vos équipements seront prêts et fonctionneront convenablement. Bonne pêche!

NOËL À PALMAROLLE

C'est bientôt Noël! Soyez à l'affût des activités qui auront lieu dans le village en décembre.

Nous travaillons fort à vous préparer un Noël amusant et divertissant.

Surveillez le site Facebook : LES LOISIRS DE PALMAROLLE

Un calendrier des activités sera affiché au restaurant, à la caisse populaire, à l'épicerie et au bureau de poste.

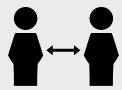
 Les loisirs de Palmarolle

La pandémie de COVID-19 est sérieuse.

Continuez de pratiquer toutes les mesures de santé publique :



Suivez les consignes locales sur les rassemblements.



Pratiquez la distanciation physique.



Lavez vos mains.



Portez un masque.



Restez à la maison si vous avez des symptômes, même légers.



Téléchargez l'appli Alerte COVID.

Canada

Protégeons-nous les uns les autres.
Apprenez-en plus au Canada.ca/le-coronavirus
ou au 1 833 784-4397.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

**Ensemble
depuis 120 ans**



En 2020, Desjardins célèbre plusieurs anniversaires qui montrent notre présence et notre apport à la collectivité à travers le temps. En effet, nous sommes ensemble depuis 120 ans.

Le Mouvement Desjardins est né le 6 décembre 1900, à Lévis. Ce jour-là, Alphonse Desjardins fonde avec la collaboration de Dorimène Desjardins et la participation d'une centaine de concitoyens la première caisse populaire.

Pour le temps des fêtes achat local !

La pandémie a mis en valeur l'importance de l'achat local et la diminution du gaspillage, en cette période plus difficile pour l'économie, pourquoi pas encourager les achats locaux ?

En encourageant les commerces locaux, vous êtes aussi et de belle façon, au cœur des valeurs de Desjardins par son engagement à contribuer au développement de notre communauté !

Congés fériés de la période des Fêtes

En raison des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nos bureaux seront fermés :

Vendredi 25 décembre & lundi 28 décembre 2020

&

Vendredi 1^{er} janvier & lundi 4 janvier 2021.

Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.

*Tous nos vœux de bonheur, de réussite, d'amour
et d'excellente santé pour vous et l'ensemble de votre famille. !*

**ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !**
desjardins.com/avantages

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest